

La question du logement constitue l'un des axes importants de nos propositions, à tel point qu'elle entre dans un ensemble que nous appelons « un plan d'urgence pour la France ». Nous appuyant sur le rapport du 31 janvier 2017 de la fondation Abbé Pierre, nous constatons, certainement comme votre association, que le nombre de personnes sans domicile a augmenté de 50 % entre 2001 et 2012 et celui des personnes en hébergement contraint chez des tiers de 19 % entre 2002 et 2013... Face à ces réalités inquiétantes, quelle a été l'action gouvernementale depuis 5 ans ? Bien des chantiers ont été ouverts mais ils se sont souvent heurtés à des renoncements politiques et à une austérité budgétaire qui empêche d'apporter une réponse à la hauteur de la gravité de la situation. Une réflexion sur de nouvelles marges de manœuvre ? C'est essentiel en effet pour ne pas faire des promesses qui ne seront pas suivies d'effet. Et c'est ce que propose Nouvelle Donne depuis sa création.

La France est l'un des pays d'Europe où les loyers sont les plus chers. Si nos loyers étaient au même niveau qu'en Allemagne, **on ferait en moyenne 250 euros d'économie par mois** pour un appartement de 60 ou 70 m<sup>2</sup>.

Pour faire baisser les loyers, il faut lutter contre la pénurie de logement. Ce qui suppose de **construire et rénover massivement** dans les zones tendues.

Comment investir massivement dans le logement sans augmenter les impôts ? En utilisant autrement des sommes déjà disponibles : en remettant dans l'économie réelle de l'argent qui va aujourd'hui sur les marchés financiers. Nouvelle Donne défend ainsi deux dispositions très importantes qui permettraient de **créer 200 à 300.000 emplois**.

> **Utiliser les 36 milliards du Fond de Réserve des Retraites.** Ce fond, créé par Lionel Jospin, est actuellement placé sur les marchés financiers, un placement risqué financièrement et sans aucune utilité sociale. Nouvelle Donne veut que le FRR soit investi dans la construction, la rénovation et l'activation de logements.

> **Investir 20 % de la collecte des sociétés d'assurance.** Nouvelle Donne veut également modifier le Code des assurances pour obliger les sociétés d'assurance à investir 20 % de leur collecte annuelle dans la construction de logement. Ce fut déjà le cas pendant des décennies : dans certaines villes de France, on voit parfois au pied des immeubles des plaques GAN ou AXA, qui datent de l'époque où la loi obligeait les assureurs à ne pas mettre tous leurs œufs dans le même panier, et à investir dans la pierre.

Pourquoi ne pas réintroduire cette obligation dans la loi ? Cela ne coûte rien à l'État et peut assurer un financement pérenne à la construction de logements intermédiaires.

### 1/ Développement du parc PLAI :

Oui, en étant attentif à une répartition homogène sur le territoire de façon à éviter les concentrations de familles en précarité sociale. Sur le long terme, Nouvelle Donne veut rompre avec les politiques qui concentrent de plus en plus l'activité et l'emploi dans les grandes métropoles au détriment des zones périphériques et des zones rurales.

### 2/ Réajuster les APL

C'est fondamental. Cela concerne les précaires pour des raisons économiques, mais aussi les personnes handicapées et les familles monoparentales, les étudiants, les jeunes travailleurs et certains retraités notamment. Il faut faire en sorte de préserver le lien social et donc étendre et adapter les APL en fonction des évolutions sociales et des réalités économiques.

### 3/ Agir pour le logement d'abord

On sait que le logement est une condition nécessaire d'une bonne intégration sociale car il permet d'inscrire le foyer dans une perspective de moyen-long terme, ce qu'interdit de fait l'hébergement

d'urgence. Là encore, ce doit être également le temps de l'accompagnement de ces familles pour leur permettre de s'établir durablement chez eux et dans leur quartier de vie.

#### 4/ L'encadrement des loyers

Je suis favorable à l'encadrement des loyers. Mais c'est une question sensible. D'un côté, on voit qu'effectivement les conséquences de la loi ALUR permettent une maîtrise de l'inflation des loyers. En revanche, nous constatons tous qu'il reste de trop nombreux logements vides que les propriétaires ne souhaitent pas louer. Ce marché manque de fluidité. Je crois qu'on ne peut éviter de réfléchir aussi à des mesures d'incitation à destination des propriétaires.